

lementaire, brisé à la procédure des Chambres et au jeu de la machine législative. On le considérait comme une autorité dans les deux camps. Il ne prenait part aux débats que rarement.

Sa mort si triste, si subite, a causé une douleur générale, et fait éclater l'explosion si spontanée et si sincère de sympathie et de regret qui a confondu dans un même deuil ses amis et ses adversaires. M. Holton était aimé de tous. C'était un caractère irréprochable, un esprit supérieur et aimable, qui ne provoquait d'autre sentiment que celui du respect et de l'amitié. C'est une grande perte pour son parti. M. Holton, n'ayant jamais joué qu'un rôle secondaire et éclipsé, alors même que ses amis gouvernaient, n'a pu donner la mesure de ses capacités comme homme d'Etat. On ne l'a pas vu à l'œuvre, et il semblait si peu tenir à la vie d'action que l'on pourrait supposer que sa conduite était plutôt le résultat d'un calcul. On a voulu voir un signe de désintéressement ou la marque d'un manque absolu d'ambition. Mais l'abnégation et le désintéressement à ce degré eussent été invraisemblables chez un homme politique. Il faut chercher ailleurs la cause de la modestie de M. Holton. On la trouverait probablement dans un sentiment de légitime amour-propre. L'habile politique se défait peut-être de ses forces, et mettait peut-être sa philosophie à rester au second rang, où il était sûr de briller, de peur de s'éclipser au premier.

La discussion sur le budget s'est continuée mardi, jeudi et vendredi, sans amener beaucoup d'incidents. Le ministère a demandé, au commencement de la semaine, qu'on lui accordât, à partir de ce moment, les jeudis, en sus des mardis et des vendredis. C'est le premier indice du commencement de la fin. Mais le congé de Pâques va encore tronquer deux semaines, et, lorsque la Chambre, remise de cette vacance, s'acheminera résolument vers la prorogation, la session touchera à son troisième mois, qu'elle passera sans doute tout entier, comme l'année dernière.

Il est arrivé une avarie au bill de M. Girouard, qui était pourtant en si bonne voie. Le comité de la Chambre a cru devoir lui faire subir des modifications qui ont complètement changé son caractère à son désavantage. Le projet est beaucoup moins acceptable ainsi, et plusieurs sont même d'avis qu'il ne l'est plus du tout. On s'est avisé de retrancher la clause qui soumet la validité des mariages entre beaux-frères et belles-sœurs à l'assentiment de l'autorité ecclésiastique, pour décider tout simplement et sans restriction aucune, que ces sortes de mariages seront valides. On leur donne les effets civils sans s'occuper de savoir s'ils auront en même temps les effets religieux. Présentement, c'est le contraire qui a lieu. Les unions de ce genre que l'Eglise bénit ne sont pas reconnues par la loi. Si le bill de M. Girouard arrive à terme, elles seront reconnues en tous cas par la loi civile, que la loi canonique les accepte ou non. On voit que la position est changée du tout au tout. Sous l'empire de quelle nécessité ou de quelle pression a-t-on décidé de la changer ainsi? La teneur primitive du bill paraissait convenir à la majorité, et si la troisième lecture n'eût pas tardé, il eût probablement passé d'emblée. A présent, les conditions ne sont plus les mêmes. Et puis, dans l'intervalle, il s'est organisée dans le pays une opposition énergique et influente, qui menace de faire un mauvais parti aux amis du bill. Les évêques anglicans ont protesté publiquement, et l'opinion protestante est ébranlée. Les pauvres gens qui attendaient leur bonheur du succès de M. Girouard, et qui avaient lieu d'être si confiants après le vote de l'autre jour, vont peut-être mesurer la distance qu'il y a de la coupe aux lèvres.

A. GÉLINAS.

Le gouvernement d'Ontario a émis une proclamation, par laquelle une récompense de \$4,000 est offerte à toute personne qui donnerait des informations amenant la conviction des meurtriers de la famille Donnelly.

A PROPOS DU "CENTIN"

Je n'ai jamais compris que l'on pût faire la guerre au centin. Je l'aime, moi, ce mot-là, pas autant que le mot dollar, je le confesse, mais tout de même d'un amour calme et raisonné. On a donné au dollar l'hospitalité des dictionnaires français; est-ce parce que le centin est un des petits de ce monde qu'on le repousserait sur le seuil? On me paraît féroce envers une bonne petite pièce qui ne réclame pas grand'place au soleil, mais un tout petit coin au fond de nos goussets. Pas fier de son naturel, le centin tient de préférence compagnie au pauvre, et il tombe plus souvent dans la main du mendiant que les blancs et les jaunets. Ce ne devrait pas être aux journalistes de chercher à le débaptiser: il leur rend souvent de fameux services. Il est, du reste, canadien-français pur sang et porte crânement la feuille d'érable; il a été tenu sur les fonts par un parrain de marque; et puis il est bien fait de sa taille, rond dans ses manières, plus propre qu'un sou, et pas cassant comme sa grande sœur la guinée.

* *

Qu'un parrain donne à son filleul un nom baroque, qu'il l'appelle Boniface ou Sennachérib, je conçois la répugnance du filleul à porter son étiquette; il souffrira toute sa vie en silence et ne signera jamais que son initiale. Si un enfant est affligé du nom de Jean Hiroux, de Papa-voine ou de Cartouche, il est tout naturel que, devenu homme, il s'insurge contre l'obligation d'afficher cet écriteau, et répudie ce legs de honte. Si même on se nomme bonnement comme tout le monde, Joseph Prud'homme ou John Smith, je comprends encore qu'on se plaigne de l'indivis et qu'on demande aux autorités un nom plus sonore ou moins commun.

Ces personnes sont les victimes des fautes d'autrui ou d'un hasard désobligeant: c'est à elles de prendre les moyens de corriger le sort.

Mais mon pauvre protégé, le centin, lui, il ne se chagrine pas, il ne rougit point de son nom et il ne demande qu'une chose: qu'on lui permette de vivre.

M. Tardivel ne veut pas l'écouter.

* *

J'ai dit M. Tardivel, j'aurais pu dire M. Gingras, car ce n'est pas d'hier que celui-ci est en bisbille avec le centin, et combien de fois n'avons-nous pas dégainé à son sujet!

Ces deux messieurs livrent aux écorcheurs de notre langue un combat incessant, de quoi je les loue de tout cœur. Tous deux ont fait, en des écrits qui resteront, la chasse aux expressions vicieuses qui enlaidissent, appauvrissent et décolorent le langage des Canadiens-français. Les sots les appelleront puristes, je les appelle patriotes. Les véritables puristes prêtent au ridicule, je le sais; ils me représentent ces gens qui époussetent constamment les revers et les manches de leur habit. Mais l'on peut signaler les locutions impropres, les mots inadmissibles, les fautes de syntaxe qui défigurent notre langage, sans être un petit-maître et sans tomber dans l'afféterie. J'estime que messieurs Gingras et Tardivel sont de bons patriotes, qui tiennent à nous conserver intact, pour ainsi dire malgré nous, un précieux héritage. Leur exemple devrait être suivi; le temps est venu d'afficher le respect de la langue française au forum, dans la chaire, dans la presse, au palais, partout, au risque de passer pour puriste. Laissons-nous gouailler, mais parlons français. Pour parler et écrire correctement, nous ne perdrons rien de notre originalité.

* *

Or, on peut parler correctement et dire un centin: c'est ma thèse.

A chose nouvelle mot nouveau.

On trouve le mot laid. J'admets bien qu'il n'est pas sonore comme cymbale ni poétique comme émail, mais il a l'apparence honnête de ses modestes fonctions, le physique de l'emploi, comme on dit. Mais je ne le trouve pas laid du tout pour

tout cela, et, fût-il réellement laid, je le recueillerais avec plaisir, ne fût-ce qu'à titre d'orphelin.

Comme forme, comme son, comme dérivé, centin vaut quatrains, huitains, douzains, catins. Et, cependant, que de jolies catins n'avons-nous pas vues! que de charmants quatrains n'avons-nous pas lus!

Centin est conforme au génie de la langue, autant sinon plus que centime. Où verrait-on la différence? Nous avons centenaire, centenaire, centiare, desquels centin se rapproche autant que centime se rapproche de centième et de centimètre. On ne saurait le nier, centin a la facture latine, par conséquent la facture française, attendu que cent et tous ses dérivés viennent de *centum*.

* *

Si j'ai mentionné le centime, c'est qu'on veut quelque part le substituer au centin. Les uns tiennent pour lui, d'autres pour le sou; M. Tardivel, lui, ne se prononce pas: il veut démolir, non reconstruire.

Cependant, il nous faut un mot: quel sera-t-il? Sera-ce cent (prononcé à l'anglaise), centime ou sou? Si le cent n'est pas condamné d'emblée, tous les ennemis de l'anglicisme et de l'anglicisation se voileront la face. Centime, ne représentant que la cinquantième partie d'un sou, et sou que la vingtième partie d'un franc, sont inadmissibles, parce que le mot dont nous avons besoin doit représenter la centième partie d'un dollar. Ils ne répondent pas à la valeur qu'il nous faudrait leur attribuer. S'en servir créerait de la confusion et nous éloignerait de cette unité monétaire que le système décimal promet de donner. C'est bien assez déjà que les millionnaires français nous forcent au travail de réduire leurs francs en dollars, lorsque nous voulons connaître le chiffre exact de leur fortune.

Nous avions, à l'époque où nous comptions par francs et sous, la piastre qui était leur terme d'aboutissement; elle se composait de cent-vingt parties appelées sous. Elle est allée rejoindre les neiges d'antan, et nous avons aujourd'hui, à sa place, le dollar, qui se compose de cent parties dites cents en anglais. Le dollar a ses lettres de naturalité françaises, le cent ne les aura jamais: c'est pour cela qu'il fallait lui donner un équivalent français. Ne l'ayant pas sous la main, on devait le créer. C'est là probablement ce que ce dirent le feu chef des traducteurs français aux Communes, M. E.-P. Dorion, lorsqu'il traduisit l'acte du Parlement 31 Victoria, ch. 45, et l'hon. G.-E. Cartier, lorsqu'il lut la traduction. Les journalistes d'alors eurent beau crier—moi le premier peut-être—le mot resta, et ce fut tant mieux.

La chose étant nouvelle, le mot devait l'être.

* *

On connaît la faculté d'absorption et d'assimilation de la langue française. Elle se tient généralement sur la réserve, mais elle n'est ni bégueule ni chauvine. Elle prend, comme Molière, son bien où elle le trouve, et ne se fait souci d'acclimater le wagon, le tramway, le rail, le steamboat, le lunch, du moment qu'ils lui conviennent. Aussi, en matière de monnaie, a-t-elle adopté le kopeck et le rouble des Russes, le thaler des Allemands, le dollar des Américains, le réal des Espagnols, la roupie et la guinée des Anglais, la baiocque des Italiens, et ne se gênera-t-elle point d'accaparer tout ce qui lui ira. Elle s'empare des mots, mais elle a cela de bon qu'elle les épure, quand il y a lieu, avant de se les assimiler? C'est une langue grande dame, pas du tout collet-monté, qui nous fournit toujours le mot pour nous faire comprendre en tout et de tous. Si le mot qu'elle convoite a une tournure bien intelligente, bien honnête, elle le prend tout rond, le fait sien. S'il paraît empesé, gauche, disgracieux, mais qu'au fond il lui convienne, elle l'écourte ou l'allonge, le transforme et le transfigure au point qu'il semble avoir toujours appartenu à la famille française.

C'est pourquoi vous verrez qu'elle ne repoussera jamais mon centin: il ressemble trop à ses enfants pour qu'elle ne l'adopte point.

Il est vrai que Littré et les autres lexicographes ne l'ont pas encore officiellement introduit dans la langue dont ils sont les portiers jaloux, mais cela viendra d'ici à dix ans.

* *

C'est que le centin n'est pas la première monnaie venue. Outre son air français, outre qu'il représente dignement la qualité qu'on lui attribue, il possède des qualités particulières, je pourrais dire personnelles.

Alignez douze centins, vous avez une longueur d'un pied.

Empilez douze centins, vous avez un pouce en hauteur.

Combien de pièces d'or ou d'argent pourraient nous rendre le même service?

Etant quelque chose par lui-même, il avait droit à un nom spécial: il l'a, gardons-le lui.

* *

Ce que j'ai dit du centin s'applique, pour les mêmes raisons, au millin.

La France a le millime, dixième partie du centime. Nous avons le millin, dixième partie du centin.

C'est logique.

* *

Je termine ici mon plaidoyer.

J'approuve de tout cœur les écrivains qui ont entrepris une croisade contre les contaminateurs de notre belle langue; leur œuvre est excellente, leur zèle brûlant, mais il ne faut pas qu'ils dépassent le but. Leur ardeur les expose parfois à confondre la bonne branche avec la branche morte. Au fond, le mal n'est pas grand, l'arbre étant on ne peut plus vivace; cependant il vaut mieux ne frapper qu'à bon escient.

X veut conserver tel rameau.

—Abattez-le donc sans merci, dit Y, il est desséché.

Y, à son tour, d'un formidable coup de hache, abat une grosse branche.

—Qu'avez-vous fait là, grand Dieu! c'est tout ce qu'il y a de plus sain.

Et les deux émondeurs se prennent aux cheveux, et la galerie observe, juge et fait son profit de l'émondage. Il faut toujours qu'il y ait des coups perdus.

ALPHONSE LUSIGNAN.

L'UNION COMMERCIALE

Sir Francis Hincks admet que la question de l'union commerciale avec les Etats-Unis fait du chemin. Il affirme que M. Barker s'est adressé à Sir John A. Macdonald et l'hon. A. Macenzie, afin d'obtenir la nomination d'une commission qui se mettrait en relations avec une commission nommée par le gouvernement américain. Sir John et M. Mackenzie auraient accueilli favorablement la demande de M. Barker, et la question viendrait ces jours-ci devant la Chambre.

A nos abonnés des Etats-Unis

Nous sommes obligés d'avertir nos abonnés des Etats-Unis qui nous doivent des arrérages, que nous sommes décidés à leur discontinuer l'envoi de *L'Opinion Publique*, s'ils ne nous paient pas immédiatement. Nos compatriotes des Etats-Unis nous paient bien en général; nous regrettons qu'un certain nombre ne suivent pas ce bon exemple. S'ils songeaient un instant aux sacrifices qu'il faut faire pour maintenir un journal comme le nôtre, ils se feraient un devoir de payer leur abonnement. Nous espérons qu'ils ne nous forceront pas d'avoir recours à des moyens rigoureux et désagréables pour obtenir ce qui nous est dû. Eux qui vivent dans un pays où les journaux sont si bien payés ils devraient adopter cette excellente habitude. Personne ne leur reprochera d'imiter les Américains sous ce rapport.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.